

Charte Numérique du Lycée Professionnel



Pour un numérique responsable, éthique et solidaire

Préambule



Le numérique transforme nos façons d'apprendre, de communiquer et de travailler. Au lycée professionnel Antoine Lomet, nous nous engageons à en faire un levier de réussite, d'inclusion et de citoyenneté.

Cette charte définit les règles et les bonnes pratiques pour un usage **responsable, sécurisé et solidaire** des outils numériques par tous les membres de la communauté éducative : élèves, enseignants, personnels, parents et partenaires professionnels.



Sécurité

Protéger les données et les personnes dans tous les usages numériques



Solidarité

Faire du numérique un outil d'inclusion et d'entraide collective



Éthique

Agir dans le respect des règles d'usage du numérique et des droits de chacun

1. Accompagnement et formation

MAÎTRISER LES OUTILS, COMPRENDRE LES ENJEUX

Pour les élèves

Dès la rentrée, des **ateliers numériques** sont organisés pour :


- Découvrir l'ENT **Lycée Connecté** (Pronote, messagerie, livres numériques, outils disciplinaires)
- Apprendre à protéger ses données personnelles et respecter celles des autres
- Comprendre les règles d'usage du matériel et les sanctions en cas de dégradation

Pour les parents

- Se connecter à **Educonnect** et accéder à l'ENT, Pronote et aux outils de suivi scolaire
- Participer au **Forum de la Parentalité Numérique**

Outils de supervision en classe

Le logiciel **Veyon** est utilisé pour accompagner les élèves dans leur travail numérique.

 En cas d'usage inapproprié ou de fraude avérée, une capture d'écran peut être réalisée et jointe à un rapport de signalement, conformément à la réglementation en vigueur.

Ces outils visent avant tout à **soutenir l'apprentissage** et garantir un environnement de travail serein pour tous.



2. Utilisation des outils numériques

RESPECT, SÉCURITÉ, DÉONTOLOGIE

En classe comme en période de formation en milieu professionnel (PFMP), chaque membre de la communauté éducative est tenu de respecter un cadre éthique strict.



Respect du RGPD

Toutes les données personnelles sont protégées.


Aucun partage non autorisé n'est toléré, en classe comme en entreprise.

Usage de l'intelligence artificielle

Toute utilisation d'outils d'IA doit être **autorisée par un enseignant ou un tuteur**. L'élève doit **mentionner explicitement** l'usage de l'IA dans ses travaux. La fraude sera sanctionnée.

En PFMP

Les élèves s'engagent à respecter la **confidentialité des données** des entreprises d'accueil et à utiliser les outils numériques uniquement dans le cadre de leur mission.

 La fraude, le plagiat ou toute utilisation non autorisée d'outils numériques sera signalée et sanctionnée conformément aux procédures de l'Éducation nationale.

3. Communication numérique

PROFESSIONNALISME ET RESPECT

Sur Pronote et la messagerie

Les échanges doivent être **courtois, professionnels et liés à la scolarité**. Les horaires de communication sont fixés de **7h à 19h**, sauf situations urgentes dûment justifiées.



Un message numérique engage la responsabilité de son auteur. Toujours relire avant d'envoyer.

Sur les réseaux sociaux

Dans le cadre de projets pédagogiques, l'usage des réseaux sociaux est encadré par les enseignants. Toute publication doit :

- Respecter la vie privée et la dignité des personnes
- Être conforme aux valeurs du lycée et à la législation en vigueur
- Avoir été validée dans le cadre du projet pédagogique concerné



4. Sanctions et signalements

RESPONSABILISER, PROTÉGER, ÉDUIQUER

La charte numérique n'est pas qu'un texte réglementaire : elle est avant tout un outil éducatif. Les sanctions visent à responsabiliser, non à punir.



Dégâts matériels

Toute dégradation volontaire ou par négligence entraîne une sanction : réparation financière, exclusion temporaire ou autre mesure disciplinaire.



Fraude et triche

L'usage non autorisé de l'IA, le plagiat ou toute autre forme de fraude sont signalés et sanctionnés selon les procédures de l'Éducation nationale.



Signalements

Tout manquement à cette charte peut être signalé via **Pronote** ou directement auprès de la direction de l'établissement.

5. Alliance éducative

OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS

Le lycée considère les parents comme des partenaires essentiels de la réussite numérique des élèves. Une communauté éducative unie est la meilleure garantie d'un usage responsable et épanouissant du numérique.



1

Dés la rentrée

Information des parents sur l'usage de l'ENT et de Pronote dès le début de l'année scolaire

2

Ateliers pratiques

Des temps d'accompagnement réguliers tout au long de l'année pour aider les parents

3

Evénements

Les parents sont invités à plusieurs événements dont le Forum de la Parentalité Numérique pour échanger sur les enjeux du numérique éducatif et familial.

Engagement de la communauté éducative

En adoptant cette charte, chaque membre de la communauté éducative — élève, enseignant, personnel, parent ou partenaire — s'engage à en respecter l'esprit et la lettre.

Respecter les règles

Appliquer les règles d'usage des outils numériques dans tous les contextes scolaires et professionnels.

Promouvoir le numérique responsable

Être ambassadeur d'un numérique éthique, solidaire et respectueux des personnes et des données.

Contribuer à la réussite de tous

Faire du numérique un levier d'émancipation, d'inclusion et de réussite pour chaque élève.

« Le numérique est une chance : utilisons-le avec intelligence, respect et solidarité. »

